

RPC

Devant l'inquiétude de bon nombre de nos collègues devant la baisse de leur RPC par rapport à l'année dernière, nous avons posé la question directement à la direction : qu'en est-il et quelles mesures seront prises pour éviter toute baisse de la rémunération ?

La réponse est édifiante : sur la DdR, la rémunération est en hausse de 1,4% sauf pour les Alpes-Maritimes. Par conséquent, aucune mesure corrective n'est envisagée pour l'instant.

Devant notre insistance sur les éléments (baisse significative des rétros) apportés par les conseillers en agence, la Direction nous répond que **seuls 2 métiers sont en baisse : les conseillers particuliers et les conseillers professionnels**. Tous les autres métiers sont en hausse sur leur RPC.

**Quels autres métiers ? Réponse : les autres métiers.
Nous n'aurons pas d'autre élément. Édifiant, non?**



« Le chiffre en bas, ce sont mes rétros ou c'est le numéro de la page?? »

ACTION CAPITAUX EXTÉRIEURS (CAPEX)

FO LCL a cherché à avoir des précisions sur cette action, que nous approuvons sur le fond. Cela ne nous empêche pas d'avoir des interrogations sur la forme :

- Combien d'objectifs ?
- Quelle rémunération pour les collaborateurs concernés ?
- Quelle justification donne-t-on à la note interne sortie pour l'occasion ?
- Quelle explication peut-on donner à la clause d'acceptation du challenge qui figure au bas de la note interne ?
- D'ailleurs combien de salariés ont vu cette note interne ?

Nous avons dû essuyer les sarcasmes de la Direction et finalement nous n'avons obtenu que de vagues réponses :

- Pas d'objectifs, mais quand même un peu.
- Prime attribuée mais laissée à la main du DR avec le risque qu'il n'y ait pas de prise en compte des secteurs et des parts de marché...
- Ceux qui vont cravacher comme les autres mais qui pour des raisons d'environnement ne pourront boucler leurs objectifs fixés par la DR (mais qui n'existent pas) ?? Comment seront-ils rémunérés ?
- Quant à la note interne, aucune réponse de la Direction mais la CGC/SNB ne s'inquiète pas de voir fleurir ce genre de pratique étonnante...

**Restez extrêmement vigilants et respectez la déontologie !!!
Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter !**



FORMATION

Le plan de formation 2008 a été réalisé à 100% avec une augmentation de près de 14.000 heures par rapport à 2007.

Cet accroissement est dû à la mise en place du programme de formation sur l'offre IARD Pacifica. Mais déjà les premiers chiffres de 2009, arrêtés au 30/06/2009 (32% en heures) et sur la base des actions prévues au second semestre, laissent penser que le plan devrait se situer à environ 76% du budget prévu.



Mais où est donc passée la politique volontariste affichée en matière de formation dans l'entreprise ? La crise économique a-t-elle aussi impacté ce domaine ?



1% LOGEMENT

A la demande des commissaires, un organisme collecteur est enfin venu nous expliquer les rouages du 1% logement. A la lecture des chiffres présentés, les participants s'interrogent sur la répartition du montant collecté.

FO LCL continuera à suivre ce dossier afin d'obtenir tous les éclaircissements dus aux salariés.

Nous vous rappelons qu'hormis le prêt 1% logement d'accèsion à la propriété, le 1% c'est aussi un parc locatif et des aides diverses (caution, dépôt de garantie...).

N'hésitez pas à contacter un représentant FO LCL !



Nous vous rappelons le chemin d'accès sur COLOR :

- **Ressources humaines**
- **Mes Prestations sociales**
- **Avantages au personnel**
- **Logement**

TRAVAUX – RÉNOVATION / AUTOMATISATION

Diverses agences sont concernées :

Nice Mozart, L'Isle sur la Sorgue, Vaison-la-Romaine, Forcalquier, Sanary.

Les salariés de Vaison-la-Romaine bénéficieront d'un local de repli pendant les travaux, ceux de L'Isle sur la Sorgue, Forcalquier et Sanary de mobil-banques et les collègues de Nice Mozart seront délocalisés sur Nice Victor Hugo.

Présence d'amiante trouvée sur Sanary.

**Le CE ayant été valablement consulté,
les travaux démarreront dès que possible.**



DERNIÈRES NOUVELLES BANQUE PRIVÉE

Un projet d'aménagement Banque Privée sur Toulon et sur Cannes nous est présenté a priori sans consultation prévue du CE. Quand on sait que des travaux assez importants vont avoir lieu, modifiant les conditions de travail, entraînant un coût d'au moins 500.000 euros rien que pour Toulon (pas de prix annoncé pour Cannes...) il y a de quoi s'inquiéter. Mais en plus la Banque Privée va encore une fois « taper » dans le fond de commerce du réseau pour s'alimenter.

**Cela ne peut que nous alarmer!
Sans changement, nous n'en resterons pas là.**



**PROCHAIN CE LES 27 ET 28 OCTOBRE 2009
VOUS LISEZ NOS COMPTES-RENDUS ? CONTACTEZ NOUS !**